

ARMANCOURT

(Oise, canton de Compiègne, arrond. de Compiègne).

L'église d'Armancourt, sise entre prés et bois à quelques kilomètres de Compiègne, s'érige au sommet d'un versant de l'Oise d'où se découvre un paysage admirable, au milieu d'un joli village encore peu peuplé (250 habitants), mais assez attirant pour avoir déjà provoqué la construction de résidences modestes, coquettes et de bon goût.

L'église en est véritablement le joyau. Elle remonte dans ses parties anciennes à 1410. La nef et le chœur sont construits en pierres de taille, leurs élégantes et sobres ogives sont caractéristiques du style gothique finissant. Le portail et la façade où il s'enchasse portent la marque du début de la Renaissance. Les tombes d'un petit cimetière rural bien entretenu semblent en constituer le socle. Elle succède probablement à d'autres sanctuaires plus anciens, peut être même antérieurs à la conquête des Gaules, exploitant les propriétés d'une source curative jugée, à l'époque, miraculeuse. On y a retrouvé en effet nombre de casques, d'armes, de monnaies gauloises ou romaines.

Cette source maintenant détournée n'a pas eu que des conséquences heureuses puisque l'instabilité et l'humidité du sol ont peu à peu compromis l'assise du chœur. La menace d'effondrement a contraint les pouvoirs publics à interdire l'accès de l'église désaffectée depuis une dizaine d'années au désespoir de la population.

Malgré ses maigres ressources, la municipalité a fait un effort méritoire pour sauver cette œuvre d'art, aidée par des articles et des subsides de « L'Oise tourisme ». M. Michel Legendre, Architecte des Bâtiments de France, dont la compétence et l'activité sont bien connues, a pu obtenir des secours du Conseil général de l'Oise et du Conseil régional de Picardie.

Mais l'importance des travaux à entreprendre méritait d'y ajouter le concours de la Sauvegarde, susceptible d'en attirer d'autres. Le devis initial établi en avril 1975 par M. Claude Charpentier, Architecte des Bâtiments de France, s'élevait à quelque 940 000 F.

Sous la direction de ce maître-d'œuvre hautement qualifié les travaux ont été entrepris en deux tranches successives.

D'ores et déjà, le chœur a été reconsolidé sur des assises sûres permettant la remise en valeur de sa voûte — l'appareil de la nef et du fronton a été repris en belles pierres de taille. La toiture du chœur couverte en médiocres ardoises a été refaite en tuiles anciennes s'harmonisant avec celles de la nef et du transept qui exigeaient d'ailleurs une



Armancourt (Oise).

révision importante. On peut espérer que la mise hors d'eau sera assurée sous peu. D'autres réparations secondaires moins urgentes pourraient leur faire suite dans des délais raisonnables.

La Sauvegarde a déjà contribué pour environ un quart à l'exécution de l'ensemble des travaux par trois versements successifs de 100 000 F en 1976, de 100 000 F, puis tout récemment de 50 000 F en 1977.

Elle a le sentiment d'avoir ainsi participé au sauvetage d'un édifice d'une incontestable valeur artistique et permis de satisfaire le vœu d'une commune attachée de façon émouvante à son église patrimoniale.

Ch. de C.B.